Atupri Assurance de la santé SA

Case postale 3001 Berne

E-mail: info@atupri.ch Tél.: 0800 200 888



Benoît Delay Rue de Priales 27 1462 Yvonand

Police d'Assurance LAMal

Personne assurée: Delay Benoît
Numéro AVS: 756.7893.9545.42
Date de naissance/Sexe: 16.02.1999/m
Numéro de famille: 1'532'136
Numéro d'assuré/e: 2'580'409

Motif de délivrance:

Valable dès le: 01.01.2025 Date: 21.12.2024 Page: 1

Vous êtes assuré(e)s pour: Prime mensuelle CHF

Assurance obligatoire des soins, Standard

580.30

- Prestations pour traitements ambulatoires et stationnaires selon la Loi fédérale sur l'assurancemaladie (LAMal)
- Prime: canton de Vaud, région 2, commune de domicile Yvonand
- Franchise annuelle CHF 300.00
- Avec couverture d'accident; le part de la prime accidents s'élève à CHF 29.00
- La contribution obligatoire aux programmes de promotion de la santé de CHF 0.40 par mois est déjà incluse dans votre prime.

Redistribution du produit de la taxe environnementale à la population

-5.15

Total de la prime mensuelle 575.15 Total par période de facturation (mensuel) 575.15

Si vous avez droit à une réduction de primes, celle-ci n'est pas indiquée dans la police d'assurance mais déduite directement de la facture de primes.

Cette police remplace toutes les polices éditées antérieurement.

Légende: